

et de séparation, ces menteuses protestations d'attachement que nos bons amis les tories font pleurer dans leurs gazettes. Soyons Canadien avant tout, et nous pourrions toujours nous entendre, mais soyons-le sans arrière-pensée et franchement.

(A continuer)

EXQUISSE de la Vie et des Travaux Apostoliques de Sa Grandeur Mgr. FRANÇOIS-XAVIER DE LAVAL-MONTMORENCY, Premier Evêque de Québec.—1 vol. in-8, Québec, chez AUGUSTIN CÔTÉ & CIE., Imprimeurs-Libraires, près l'Archevêché.

Nous avons reçu, ces jours passés, de l'auteur, un exemplaire de l'ouvrage ci-dessus, que nous avons lu avec le plus vif intérêt, et qui a certainement droit à tous les suffrages des Canadiens. Mgr. de Laval, est un de ces saints hommes qui ont le plus contribué à jeter sur les bords du St. Laurent les germes de la civilisation et les bienfaits du Christianisme, et nous qui recueillons aujourd'hui les fruits de ces précieuses semences, nous ne saurions trop faire pour perpétuer et honorer la mémoire de ces bienfaiteurs de notre pays.

Cet ouvrage enrichira encore notre littérature par les souvenirs historiques qu'il renferme et son mérite intrinsèque. Nous ne saurions trop encourager de pareils travaux. Pour un pays comme le Canada, les études historiques sont d'autant plus utiles que les premiers ans de notre histoire sont liés à une période importante de l'histoire du monde entier et sont le commencement d'une nouvelle ère pour l'humanité. La découverte de l'Amérique et la colonisation de nos Contrées ont puissamment contribué à la civilisation moderne. Que peut-il y avoir de plus intéressant pour les enfants de la jeune Amérique, que de suivre pas à pas la marche des générations de ce continent dans la voie du progrès, d'étudier le caractère, les actions et les travaux de ces premiers Apôtres qui jetaient sur cette terre les fondements de notre grandeur actuelle? C'est surtout à nous Canadiens-Français, qui sommes les premiers colons et les enfants du sol, qu'il importe de rassembler des souvenirs historiques.

Les Anglo-saxons qui sont venus après nos pères au Canada travaillent de leur côté à enrichir l'histoire de ce pays. Depuis quelques années sont parus successivement plusieurs ouvrages de la presse anglo-saxonne sur le Canada; nous citons entr'autres *Hochelaga depicta ou Picture of Montréal, Picture of Québec, Québec and its environs, &c.*, par le Capt. Cockburne et plusieurs autres légendes historiques sur les hommes et les choses de ce pays que nous n'avons pas dans notre langue.

Nous avons bien quelques histoires du Canada, mais si vagues et si rares dans nos bibliothèques que vous n'y rencontrez que les titres des ouvrages qui furent autrefois écrits sur le pays, comme la vie de Mgr. de Laval par Mgr. de la Tour? Et cependant l'illustre évêque du Canada est un de ceux qui ont le plus mérité du pays puisqu'il a rendu des services éminents à cette colonie dans son enfance. Combien il serait désirable que nous eussions de semblables notices biographiques sur Mgr. St. Valier, sur les Salaberry, les Joliette, les Baron de Longueuil, les Plessis et tant d'autres!

L'ouvrage que nous recommandons aujourd'hui au public Canadien remplira une lacune; il fournira des documents et des matériaux à ceux qui voudront travailler à la gloire du pays et il va faire connaître à nos jeunes compatriotes un des hommes les plus importants de la Nouvelle France.

L'auteur de cet ouvrage, qui cache son nom et qui veut rester ignoré à notre gratitude et nous devons rendre hommage à son activité, à ses efforts pour réunir dans son livre tout ce qui pouvait intéresser un cœur canadien et catholique. Les succès qui vont couronner son travail, lui prouveront, qu'il a pleinement réalisé ses espérances.

Nous devons aussi une mention aux éditeurs de la vie de Mgr. de Laval. Ce livre fait honneur à la presse Française du pays. La typographie en est riche, élégante et parfaite; le portrait en tête, excellent.

MANUEL DE LA TEMPÉRANCE, PAR M.

CHINQUY.

L'Apôtre de la Tempérance en Canada, vient de faire imprimer une seconde édition de son excellent livre, considérablement augmentée et perfectionnée. Ce livre doit être entre les mains de tout le monde: riches et pauvres, petits et grands. Il est éloquentement écrit et renferme sur la tempérance les informations les plus utiles, les faits les plus intéressants.

M. l'abbé chinquy en dotant le pays de cet ouvrage, a fait un acte patriotique qui lui donne droit à toute notre reconnaissance; et nous pouvons lui exprimer au nom de toute la jeunesse canadienne comme en notre nom propre, qu'il y a déjà longtemps qu'elle lui est acquise. C'est une grande et noble mission que la sienne, et la manière dont il la remplit est également honorable, et pour le corps auquel il appartient, et pour lui-même—nous aurons occasion plus tard de puiser dans son livre, en attendant nous ne saurions nous dispenser de citer quelques lignes de l'épître dédicatoire à la jeunesse canadienne, parcequ'elles sont vraiment très éloquentes et remarquables et qu'elles donneront une idée du style et du mérite moral et littéraire de l'ouvrage.

« Jeunes amis, la religion et la patrie ont également à souffrir des boissons fortes; elles versent également des larmes sur les milliers de leurs enfants que ces détestables et dévorantes liqueurs entraînent, tous les jours, dans l'abîme de tous les maux. « Regardez autour de vous: et, partout, vous verrez que la boisson a passé comme la foudre, et ravagé comme l'incendie. Ce n'est pas seulement

sur quelques points de notre malheureux pays; c'est partout, non seulement dans l'enceinte de nos villes, mais c'est au milieu de nombre de nos campagnes; c'est non seulement dans les classes les plus humbles, mais encore dans les rangs les plus élevés de la société; c'est enfin au sein de mille familles qu'elle porte la désolation, qu'elle engendre le déshonneur et le crime!

« Il est peu de Canadiens qui puissent dire que parmi leurs parents ou leurs amis les plus chers, il ne se trouve personne que la boisson ait ruiné, flétri, dégradé?

« Si ce funeste et redoutable ennemi de votre bonheur ne vous tient pas encore dans ses chaînes; si'il ne vous a pas encore frappé dans votre personne; toujours, vous devez craindre ses coups, puisqu'il en a renversé d'aussi forts, et peut-être de plus forts que vous; vous devez le haïr, puisqu'il vous a déjà mille fois blessé, sinon personnellement, du moins dans vos affections les plus chères: car, quel est celui, parmi vous, qui n'ait eu souvent devant les yeux le hideux et désolant spectacle d'un parent ou d'un ami ivre? »

UN MONUMENT A LORD METCALFE!

Les *loose-fish* de Montréal parlent bien d'élever un monument à la mémoire de leur grand patron. Le plus amusant de tout cela, c'est qu'ils ne réussissent pas à amasser cinq louis pour cet objet. Lord Metcalfe a trouvé le Canada tranquille et prospère; il a semé le désordre, pre-que l'anarchie dans notre pays, et parler de lui élever un monument au milieu d'un peuple qui maudit chaque jour sa venue en Canada, c'est un peu bête. Le monument aurait besoin d'être solide.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE A QUÉBEC. — L'extrait suivant du *Canadien* que nous nous sommes permis de publier, est digne de l'attention publique; en l'approuvant nous devons exprimer notre indignation de voir la négligence de l'administration, son incapacité à pourvoir à la judicature et autres besoins du pays. Il n'y a pas long-temps, la presse entière de la province enrégistrait de pareils griefs et les justes plaintes des habitants de Québec; qu'a-t-on fait pour y remédier? Rien.

Il est temps que le nouveau gouverneur arrive....

Hier (8 janvier) était le jour fixé pour l'ouverture du terme supérieur de la cour du banc de la Reine de notre district. Cette cour, qui a coutume de s'ouvrir à 10 heures du matin, ne s'est ouverte qu'à onze heures et demie du soir, par suite de l'absence de tous ses membres, le juge Bowen excepté. Le juge Panet était à Lotbinière, le juge Bedard au Cap-Saint, tous deux tenant les cours de circuit; le juge en chef lui, pour ce que nous savons, était sur la route de Montréal à Québec. Cet événement inouï dans les annales judiciaires du pays, est dû à l'incurie qui a présidé à la confection de la loi de judicature de la dernière session, à l'insuccès économique qui a empêché l'administration de nommer un troisième juge de circuit, ainsi que le prescrit la loi, et sans la nomination duquel on devait s'attendre à ce qui est arrivé. M. Bedard aurait pu se dispenser de se rendre au circuit de Porneuf jusqu'à l'arrivée du juge en chef qui était depuis longtemps absent de Québec. Quant au juge en chef, nous espérons que l'administration lui demandera compte de son absence qui compromet les intérêts publics, et nous remarquerons que ce n'est pas la première fois que ce monsieur prend sur lui de s'absenter pendant la tenue de la cour dont il est le président, et ce, à la connaissance de l'exécutif.

Nous devons ajouter en terminant, que le plupart des membres les plus marquants du barreau regardent comme illégale la séance de la cour de la nuit dernière. En effet, il serait étrange que la loi qui déclare nulles les assignations données après le coucher du soleil, regardât comme valide l'appel d'un défendeur faire au milieu de la nuit, quant ce défendeur a été sommé de comparaître à 10 heures du matin. Aussi la cour a tellement peu de confiance en sa besogne d'hier, qu'elle a ordonné ce matin un nouvel appel des défendeurs, contrairement aux dispositions de la 7e Vict. ch. 16, sec. 16, qui ordonne que le défaut des défendeurs sera constaté au jour du rapport des writs et non après.

La glace est arrêtée à Valenciennes, le froid ce matin était intense. Le thermomètre était à 12° à huit heures.

Un cheval prit l'épouvante hier dans la rue Craig et alla se frapper contre une voiture, dans laquelle se trouvait un jeune homme du nom de Black. Ce jeune homme fut tué sur le champ.

Nous avons vu le projet d'adresse à lord Elgin. Elle contient les félicitations d'usage et l'espoir d'une bonne administration; c'est aujourd'hui qu'elle doit être adoptée à l'assemblée générale des citoyens.

On doit se méfier de ceux qui demandent à loger trop tard dans la nuit.— La veille du jour de l'an, vers dix heures du soir, un homme fut demandeur à l'égard de M. Mercier, marchand à la boule de ferblanc, au pied du Courant Ste. Marie. Il n'y avait qu'une servante debout; mais avec la permission du maître qu'elle fut averti; elle donna une chambre à cet inconnu, et le lendemain il partit de grand matin. La veille des R's, le même individu à la même heure fut encore demandeur à loger, et on lui donna la même chambre; mais à gette fois-ci, il n'attendit pas le jour, ni que les portes fussent ouvertes pour partir; il sortit par la fenêtre, emportant avec lui la garde-robe du bourgeois.—(Mélanges R.)

Il paraît qu'il va s'opérer enfin un changement important à l'égard des chemins Macadamisés. Au lieu de se servir désormais de pierre calcaire, l'on fera usage de granit et autres pierres siliceuses dont il se trouve une grande quantité dans les environs de Montréal. Ainsi l'on fera disparaître ces tourbillons de poussière qui ont presque contrebalancé jusqu'à présent l'avantage de la Macadamisation. La différence dans les frais n'est pas considérable.

CHEMIN DE FER MONSTRE. — Les journaux de New-York contiennent une annonce convoquant une assemblée publique pour promouvoir le grand projet d'unir les Océans Atlantique et Pacifique, que tout le monde maintenant regarde comme praticable, et qui sera probablement mis à exécution.

Le Président Polk a adressé un Message au Sénat recommandant l'augmentation et la meilleure organisation de l'armée, et aussila nomination d'un lieutenant-général.

La Chambre toute entière a rejeté la mesure proposée. Le Congrès n'aime pas l'idée d'un dictateur.

A Washington, tous sont d'opinion, de continuer la guerre avec énergie.

CHARGEMENT HORS DE SAISON.—La barque *Alert* de Londres, capitaine Davidson, a commencé, le 27 novembre, son chargement de marchandises, qu'il a fini le 9 décembre, dans l'entrée de la Baie des Escoumains (20 milles en bas du Saguenay, à l'établissement de scierie de MM. Naz, Tétu et Cie.; mais vu le vent de nord-est des 10 et 11 décembre, ce bâtiment n'est parti que le 12 décembre avec le fort vent de nord-ouest qui a duré jusqu'au 15, ce qui fait espérer qu'il sera sorti heureusement du golfe. De pareils faits sont dignes d'être mentionnés; ils font à la fois l'éloge du capitaine Davidson et du hâvre des Escoumains.—(Canadien).

TÉLÉGRAPHE ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE.

Nous sommes fiers de voir l'énergie et l'esprit d'entreprise déployés par nos compatriotes de Québec au sujet du Télégraphe entre Halifax et leur ville. Notre ancienne capitale malgré ses malheurs, a montré beaucoup d'esprit public; nous devons lui savoir gré de ses efforts.

Nous sommes de ceux qui voyons avec joie régner entre les différentes villes du Canada, une noble émulation, mais nous regrettons de voir quelquefois percer ça et là des sentiments d'une rivalité jalouse entre quelques parties du pays. Nous faisons cette mention parcequ'au sujet de ce Télégraphe, il semble y avoir eu quelques malentendus que nous expliquerons plus tard. En attendant nous pouvons assurer nos amis de Québec, que nous nous réjouissons de ce qu'ils viennent de faire.

A une assemblée publique des citoyens de Québec tenue à l'Hotel-de-Ville le 7 janvier 1847, et convoquée à la requête d'un certain nombre d'entre eux, par son honneur G. O'Kil Stuart, écuyer, maire de cette ville, pour prendre en considération des mesures nécessaires afin d'établir un télégraphe électrique entre cette ville et Halifax par la voie du Nouveau-Brunswick; Son honneur le maire a été appelé à la présidence. Le greffier de la cité agissant comme secrétaire.

Sur la proposition de l'honorable William Walker, secondé par Jean Chabot, écuyer, M. P. P., il a été

Résolu 1. Que les relations politiques et commerciales entre le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et le Canada rendent de la plus grande importance un moyen prompt et sûr de communiquer les nouvelles de l'un à l'autre pays.

Sur la proposition de l'honorable René Edouard Caron, secondé par John Gilin ur, écuyer.

Résolu 2. Que la ligne de vaisseaux à vapeur transportant les mailles royales entre Liverpool et Halifax a, depuis plusieurs années, apporté les nouvelles les plus récentes du Royaume-Uni et du reste de l'Europe, et probablement continuera à le faire, Halifax étant le port de ce continent le plus rapproché de la Grande-Bretagne et d'Irlande; et ouvert dans toutes les saisons de l'année.

Sur la proposition de l'honorable John Neilson, secondé par l'honorable Louis Massue,

Résolu 3. Qu'une ligne de télégraphes électriques, établie d'Halifax à Québec, et se prolongeant à travers le reste du Canada, donnerait la partie la plus importante des nouvelles apportées par la dite ligne de vaisseaux à vapeur plusieurs jours plus tôt qu'on ne pourrait les recevoir par aucune autre voie.

Sur la proposition de l'honorable T. C. Aylwin, M. P. P., secondé par Joseph Cauchon, écuyer, M. P. P.

Résolu 4. Que l'établissement d'une telle ligne par les chemins de poste de Québec au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse, ou par toute autre route à travers le territoire britannique qui serait jugée la plus convenable, la distance étant d'environ 600 milles, pourrait s'effectuer sans coûter plus de £25,000.

Sur la proposition de P. O. Chauveau, écuyer, M. P. P., secondé par John McGuire, écuyer,

Résolu 5. Que le coût de Québec à la ligne frontière du Nouveau-Brunswick est estimé à £6,500.

Sur la proposition de James Bell Forsyth, écuyer, secondé par Charles Gethings, écuyer,

Résolu 6. Qu'il soit formé une compagnie d'actionnaires et qu'il soit des maintenant ouvert des livres de souscriptions pour réaliser le dit capital de £6,500, divisé en 650 actions de £10 chacune, un dépôt de £2 par action devant être fait par les actionnaires en souscrivant, et personne ne pouvant prendre plus de 20 actions avant l'expiration d'un mois à compter de l'ouverture des livres. L'honorable Thomas C. Aylwin, secondé par William Wurtle, écuyer, a proposé en amendement.

Qu'il soit formé une compagnie d'actionnaires et qu'il soit ouvert des maintenant des livres de souscription pour réaliser un capital de £24,000 en actions de £10 chacune, formant un total de 2,400 actions, dont 800 réservées pour Québec, 800 pour le Nouveau-Brunswick et 800 pour la Nouvelle-Ecosse, un souscripteur ne pouvant prendre plus de 50 actions avant l'expiration d'un mois à compter de l'ouverture des livres.

Laquelle notion d'amendement ayant été mise aux voix et repoussée après division, la motion principale a été ensuite adoptée.

Sur motion de James Thibbets, écuyer, secondé par William Stevens, écuyer,

Résolu 7. Qu'un comité de dix-huit membres soit chargé de donner suite à la résolution précédente, et que le dit comité se compose de: Son honneur le Maire, les honorables William Walker, R. E. Caron, John Neilson, L. Massue, T. C. Aylwin, et J. Thibbet, le capitaine Boxer, J. Gilmour, John Jones, J. Chabot, James Gibb, J. B. Forsyth, W. Stevens, P. J. O. Chauveau, W. Wurtle, C. Langevin, et le Dr. Fisher, écuyers.

Sur la proposition de Henry Pemberton, écuyer, secondé par Pierre Gingras, écuyer,

Résolu 8. Que Charles Gethings, écuyer, soit prié d'agir comme trésorier, jusqu'à ce qu'il soit nommé des directeurs.

Sur la proposition de Henry Burstall, écuyer, secondé par James Gibb, écuyer,

Résolu 9. Qu' aussitôt qu'il aura été pris 400 actions, il soit convoqué une assemblée des actionnaires pour nommer des directeurs, avec plein pouvoir d'agir pour l'avantage des actionnaires; qu'il soit en outre, s'il est nécessaire, une députation ou un agent au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse pour y activer la formation de semblables compagnies, et qu'il soit présenté des pétitions à la législature demandant un acte d'incorporation à telles conditions que les directeurs jugeront les plus avantageuses.

Sur la proposition de John Jones, écuyer, secondé par Charles Langevin, écuyer,

Résolu 10. Que les directeurs fassent des démarches aussi promptement que possible pour fixer définitivement la ligne, sortir le bois nécessaire, et adopter toutes autres mesures pour que la dite ligne de télégraphe électrique soit mise en activité de bonne heure l'été prochain.

M. le maire ayant alors quitté le fauteuil, le Dr. Morrin y a été appelé; et sur la proposition de l'honorable L. Massue, secondé par E. B. Lindsay, écuyer.

Résolu. Que les remerciements de cette assemblée soient votés à son honneur le maire pour sa conduite au fauteuil, et à M. Garneau comme secrétaire.

L'assemblée a été ensuite levée.

F. X. GARNEAU, Secrétaire.

Etats Unis.

Le Congrès Américain est fidèle aux principes Démocratiques. Il vient de refuser l'imposition des droits sur le thé et le café, ces deux articles de première nécessité. En même temps un vote unanime déclare que le peuple Américain ne se refusera à aucune taxe en temps de guerre; nous voyons ensuite les propositions faites pour l'établissement de taxes nouvelles sur l'or, sur l'argent, sur les montres, sur les voitures de luxe, etc., pour la réduction des indemnités allouées aux membres du Congrès, et de tous les traitements pouvant être constitutionnellement diminués.

Ici, ce n'est plus à la nourriture du pauvre que l'on s'attaque, mais à la bourse du riche; ce qu'on refuse d'un côté à M. Walker, on est tout prêt à le lui accorder de l'autre; seulement on veut concilier le désir de pourvoir à ses besoins, avec l'application des principes véritablement démocratiques.

CONGRÈS.—Le 1er janvier, ont eu lieu les obsèques de M. Barrow, auxquelles ont assisté tous les membres du Congrès. Après avoir rempli ce triste devoir, les deux chambres se sont ajournées, le Sénat au lundi, 4 janvier, et la Chambre des Représentants au samedi, 2 janvier.

Il n'y a donc eu, le 2 janvier, séance qu'à la Chambre. Les représentants sont décidément favorables à la poursuite énergique de la guerre; tous leurs votes tendent à mettre à la disposition du gouvernement les secours qui lui sont nécessaires en hommes et en argent.

Après l'adoption d'une résolution ayant pour objet d'empêcher à l'avenir qu'aucun membre pût, se dispenser d'émettre son vote, diverses motions ont été faites pour élever les droits de douane sur certains articles; pour établir une taxe de guerre sur les objets d'or et d'argent et sur d'autres articles de luxe; et pour demander à l'administration certains renseignements relatifs à la situation du trésor, à l'exécution des marins à bord de la frégate *Cumberland*, au nombre des régiments employés au Rio-Grande depuis le commencement de la guerre, des volontaires entrés au service d'après la loi de 1846, des morts, des licenciés, etc.

M. Wentworth a proposé, ensuite, de déclarer qu'il n'était pas convenable de lever une taxe sur le thé et le café; cette résolution a été adoptée par 115 voix contre 48. Mais en revanche, M. Sims, du Missouri, ayant fait une motion pour que la Chambre déclarât que le peuple des Etats-Unis est trop patriote pour se refuser à l'imposition d'aucune taxe en temps de guerre, cette proposition a été acceptée à une unanimité de 126 voix.

Le bil. relatif à la levée de dix régiments destinés à renforcer l'armée régulière a été mis à l'ordre du jour pour lundi.

Un exprès du général Patterson est arrivé à Brazos; il paraît que Santa-Anna s'avançait sur Saltillo, dans le but de s'opposer au passage du général Worth.

440 réguliers devaient quitter Camargo pour Monterey, le 20 décembre.

Un passager de la goélette *H. T. Johnson*, arrivé de Tampico à la Nouvelle-Orléans, a apporté la nouvelle que, dans cette ville, une avant-garde de la cavalerie mexicaine, composée de 7,000 hommes environ, avait attaqué les forces américaines, au nombre de trois cents hommes.

Les Américains ont dirigé sur eux les feux de l'artillerie, et les Mexicains ont pris aussitôt la fuite.

Comme toujours, il y a dans ces nouvelles, du vrai et du faux; nous avons peine à croire que 7,000 cavaliers mexicains aient aussi facilement lâché prise devant 300 Américains; le nombre en aura, tout au moins, été exagéré. Mais nous trouvons, dans cette dépêche électrique, confirmée, mot pour mot, par les journaux de la Louisiane qui nous parviennent à l'instant même, le bruit d'un mouvement qu'aurait fait Santa-Anna vers Saltillo pour s'opposer à la marche du général Worth.

Il est évident que Santa-Anna, en restant dans l'inaction à San-Luis-Potosi, avait pour seul but d'attendre la décision du Congrès mexicain; si verticalement il a quitté ses cantonnements, nous devons en tirer la conséquence que le congrès s'est prononcé; qu'il s'est même prononcé dans un sens défavorable à la paix. C'est la du reste une conjecture très-hazardée, et que nous donnons pour ce qu'elle vaut.

De quantités considérables de marchandises sont arrivées à Tampico; mais comme les communications avec l'intérieur n'ont pas encore été rétablies la plupart des détenteurs de ces marchandises ont été obligés de les scier et de s'en défaire à vil prix.—(Franco-Américain.)

UN HOMME ARTIFICIEL.—Le *mémorial Bordelais* raconte que près de la ville de St-Sever vit un vieux soldat, qui a une jambe de bois, un bras artificiel, un œil de verre, un ratelier complet de fausses dents, un nez en argent recouvert d'une substance imitant la couleur de la chair, et un menton en argent. C'est un vieux soldat de Napoléon, et comme Sertorius qui était borgne et s'en glorifiait, il porte ostensiblement sur sa personne ses titres de gloire.

LE PORT DE NEW-YORK.—Il résulte d'un tableau officiel du mouvement du port de New-York que, pendant l'année 1846, il est entré dans ce port 2,293 bâtiments, dont voici les indications principales: navires américains 1,626;

anglais 380, brémois 67, suédois 41, hambourgeois 26, norvégiens 21, hollandais 20, danois 15, portugais 16, et français 15. La France ne vient donc qu'en dixième rang, mais elle vient en réalité en cinquième rang, les quatre autres marines ne comptant que de 1 à 4 trois-mâts, tandis que la marine française compte 5 trois-mâts, 7 barques et trois bricks. Pauvre part, après tout, pour une puissance comme la France! Voici le tableau comparatif du nombre des arrivages et des passagers à New-York depuis 1840:—

Table with 3 columns: Années, Navires, Passagers. Rows show data from 1840 to 1846.

On voit qu'il y a eu, dans les deux cas, proportion croissante. Les 115,230 passagers arrivés en 1846 donnent l'énorme moyenne de 400 à 500 par jour.—(Courrier des Etats Unis.)

CORRESPONDANCES.

J. M. A. Varennes. Reçu remis. Dr. M. St. Jean. do Jos. D. do do J. G. M. Vaudreuil do R. H. Boston, E. U. Reçu remis des mains M. B. D. de cette ville. A. F. B. St. Edouard, les journaux expédiés.

Naissances.

En cette ville, ce matin, la dame de M. Emanuel Benoit, Typographe, a mis au monde un fils.

Mariage.

A Trois-Rivières, jeudi le 7 courant, par Messire Thomas Caron, prêtre, Léon Caron, écuyer, de la Rivière du Loup, à Dlle. Maria-Elizabeth Waltzien, de la ville des Trois-Rivières.

Décès.

En cette ville, vendredi, le 8 du courant, après une longue maladie, supportée avec la patience d'une vraie chrétienne, Dame Marie Desjardys, veuve de feu François Sansquartiers, à l'âge de 84 ans. Elle laisse pour le regretter un grand nombre de parents et amis.

A St. Jean, jeudi le 7 courant, après une longue maladie, Dame Lisette Sénéchal, épouse de M. Chls. Goulette. Un époux et sept enfants qu'elle laisse ne cessent de déplorer en elle la perte d'une épouse et d'une mère véritablement chrétienne.

A St. Léonard, paroisse de la Longue Pointe, le 8 du courant, à 5 heures P. M., après une longue et douloureuse maladie, André Guy, écuyer, ancien et respectable citoyen de l'endroit, âgé de 78 ans. Il laisse pour déplorer sa perte un grand nombre de parents et d'amis.

A Châteauguay, le 4 du présent, à l'âge de 77 ans, dame Geneviève Lefrançois, épouse de Charles Rhéaume, après 5 mois 4 jours de maladie.

A St. François, Nouvelle-Beauce, le 4 du courant, M. George Guillet de Québec, âgé de 32 ans.

A Datmouth, le 7 courant, John Stayner, écuyer, âgé de 58 ans.

A VENDRE de gré à gré.

UN Superbe terrain situé au faubourg St. Antoine de cette ville, de 55 pieds de front sur toute la profondeur qu'il y a depuis la Rue St. Antoine, où il est borné en front, jusqu'à la Rue St. Janvier où il est borné en arrière j'ai joint d'un côté à Henry Lamb Ec. et d'autre côté ou représentants Kester, avec deux maisons et autres bâtiment dessus construits. Pour les Conditions s'adresser au Soussigné, J. A. LABADIE, N. P.

12 janv. 1847.

PIANOS.

A VENDRE Deux superbes PIANOS carrés à Boîtes d'Acajou à 61 Octaves, à action à patente, d'après le principe de New-York, faits par GEORGE BROWN de Montréal, (ci-devant ce New-York) d'un accord et d'un jeu supérieur à toute autre manufacture de Montréal. Ils seront vendus à 30 pour cent meilleur marché que tout autre importé de Londres et des Etats-Unis. Les Dames et Messieurs qui désirent faire un bon acquisition front bien de passer au No. 4 rue St. Jacques où on trouve la preuve de ce qui est avancé ici. GEORGE ANDERSON.

12 janv. N. B.—Vieux Pianos à vendre de 15 à £30. Il paye le plus haut prix pour vieux Pianos en échange.

En Vente à la Librairie Canadienne d'E. R. Fabre et Cie.

PRECIS physiologique sur les couleurs de la colonne vertébrale ou exposé des moyens de prévenir et de corriger les difformités de la taille, particulièrement chez les jeunes filles &c., &c. par C. Lachaise 1 vol. in. 8° avec 6 planches.

Histoire de quelques affections de la colonne vertébrale par A. Demisy, 1 vol. in. 8°

Rapport historique sur les progrès des sciences naturelles depuis 1789 et sur leur état actuel par M. Cuvier 1 vol. in. 8° broché, prix 3s.

Traité de la Cystovomie sus-pulvienne par D. Belmas 1 vol. in. 8° broché, avec planches, prix 3s 6d.

12 janv. 1847.

FROMAGE DE GRUYÈRE.

QUELQUES MEULES SEULEMENT de cet excellent fromage à vendre par E. R. FABRE & CIE.

12 janv. 1847.

AVIS.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St Laurent et de l'Atlantique. Montréal, 8 janvier, 1847.

LES Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer du St Laurent et de l'Atlantique sont par présentes notifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie No 18 petite rue St. Jacques en cette ville, le second instrument de Quatre Lieres seize centes courants, par action, le ou avant le QUATRE Février prochain.

Par ordre THOMAS STEERS, Secrétaire et Trésorier. 8 janvier, 1847.